

## BON DE COMMANDE GROUPE (> 20 personnes) PASS SCOLAIRES

Bonjour,

BATOBUS est une navette hop on hop off sur la Seine, 9 stations sont disponibles, auxquelles vous pourrez monter ou descendre autant de fois que vous le souhaitez. Nous vous proposons le pass 1 jour (activé à partir de votre premier passage à bord).

Pass 1 jour		
TARIFS TTC	Public Online/Offline	Scolaires
• Scolaires de 3 à 15 ans	13 €	<b>10 €</b>
• Scolaires de 16 à 17 ans et accompagnants	23 €	<b>13 €</b>

	Quantité
Pass 1 jour Enfants*	
Pass 1 jour Adultes	
Kit Chasse au Trésor Enquêtes à Bord	

OPTION		
TARIFS TTC	1 Kit	A partir de 5 kits
• Kit Enquêtes à Bord	<b>11 €</b>	<b>9€</b>

\*Enfants de 3 à 15 ans, gratuit pour les moins de 3 ans

### Les stations et les départs :



La boucle complète est d'environ 2h.

Si vous prenez l'option chasse au trésor « Enquêtes à Bord », une énigme est à résoudre à chaque station. Le parcours est plus long, nous vous invitons à le tester avant de venir avec votre groupe classe.

Vous pouvez trouver sur notre site officiel la station la plus proche de vous et son accès via <https://www.batobus.com/fr/parcours>.

### Nous vous invitons à compléter le formulaire ci-dessous:

**ATTENTION: Si tous les champs ci-dessous ne sont pas renseignés, nous ne pourrions pas traiter votre demande**

Date de la prestation souhaitée : .....

Nom de l'établissement : .....

Type d'établissement (maternelle, collège, etc.) : .....

Adresse complète de l'établissement : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Pays : .....

N° SIRET : .....

Nom du contact principal : .....

Téléphone mobile du contact principal : .....

Contact : .....

E-mail : .....

Nom et numéro de portable du professeur accompagnateur (si différent du contact principal) : .....



Retrait des billets à l'une des 6 escales Batobus, le jour de la prestation :

- Tour Eiffel
- Musée d'Orsay
- Notre-Dame
- Jardin des Plantes
- Place de la Concorde
- Hôtel de Ville

Retrait des kits chasse au trésor « Enquêtes à Bord » :

- Tour Eiffel
- Notre Dame
- Hôtel de Ville
- Musée d'Orsay

Nombre d'adultes : .....

Nombre d'enfants (de 3 à 15 ans inclus) : .....

Concernant la confirmation de la réservation, un acompte de 70% est à régler en amont, et ce, par chèque, virement, ou carte bleue, le solde sera à régler sur place ou sur facture avec un mandat administratif comprenant le montant total de la prestation. Il sera demandé au responsable du groupe de présenter sur place un justificatif d'appartenance à une école afin de bénéficier du tarif scolaire. Sur place, à votre arrivée, veuillez noter qu'un justificatif pourra vous être demandé.

Mode de paiement :

- Mandat administratif
- Chèque
- Virement
- Carte bancaire
- Autre (précisez) : .....

Dès réception de ces informations, nous vous ferons parvenir un devis détaillé.

Dans l'attente de vous accueillir à bord de nos bateaux,

Bien à vous,

**Date & Signature**

**Cachet de l'établissement**

Pour confirmer votre réservation, veuillez renvoyer ce bon de réservation, accompagné de votre règlement ou d'un acompte minimum de 70% et des Conditions Générales de Ventes Signées en Bon pour accord.

- par courrier ( port de la Bourdonnais, 75007 Paris) si vous réglez par chèque (libellé à l'ordre : BATOBUS) ou par mandat administratif
- par mail ([collectivites.asso@bateauxparisiens.com](mailto:collectivites.asso@bateauxparisiens.com)) si vous réglez par virement bancaire

## Conditions générales de vente

SARL au capital de 8 000€ - SIRET 350 540 324 000 18, RCS Paris Port de la Bourdonnais, 75007 Paris Téléphone 0.825.05.01.01 (0.15€/mn) - Ci-après dénommées "Compagnie des Batobus"

Pour les besoins des présentes, les termes ci-dessous définis, tant au singulier qu'au pluriel, auront la signification suivante :

- « **Client** » : toute personne physique agissant en tant que consommateur au sens du Code de la consommation, c'est-à-dire, à des fins n'entrant pas dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole ;
- « **Prestataire** » : la société Batobus en charge de réaliser la prestation ;
- « **Prestations** » : prestations de services proposés directement par le Prestataire ou indirectement via son site internet.

## PARTIE I – CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

### ARTICLE 1 - DISPOSITIONS GÉNÉRALES

1.1 Le déroulement des Prestations est soumis aux dispositions des présentes complétées par les conditions particulières de la Prestation. Elles prévalent sur toutes conditions d'achat qui pourraient leur être opposées et expriment l'intégralité des droits et obligations des parties et sont indissociables, le cas échéant, de la section « Conditions Générales d'Utilisation » ci-dessous pour toute réservation et/ou commande effectuée via un site internet du Prestataire.

1.2 Le Prestataire se réserve le droit de ne pas accepter de réservation pour des manifestations dont le caractère électoral, politique ou confessionnel est incompatible ou peut porter atteinte à l'image et la vocation commune du Prestataire ou du site où les Prestations seront réalisées.

1.3 Si l'une quelconque des stipulations des présentes (en totalité ou en partie) s'avèrerait illégale, invalide ou inapplicable, les autres dispositions demeureront en vigueur.

1.4 L'absence d'exercice par les parties des droits qui leur sont reconnus par les présentes ne pourra en aucun cas être interprétée comme une renonciation à faire valoir lesdits droits.

1.5 Le présent document est écrit en français.

### ARTICLE 2 – PRIX

Les prix sont mentionnés en euros, hors taxes ou toutes taxes comprises. Les prix peuvent être révisés à tout moment sans préavis. Les prix facturés sont ceux en vigueur au jour de la réservation. Ils sont assujettis aux taux de TVA en vigueur applicables le jour de la prestation. Toutes taxes ou charges nouvelles qui pourraient être créées ou toute modification des charges ou taxes actuelles entraîneraient automatiquement le réajustement des prix. Les prix pourront être également soumis à une politique de tarification différenciée basée sur la gestion des capacités disponibles entraînant leur variation. Il appartient au Client d'apprécier, avant la validation de la réservation, si le prix lui convient. Aucune contestation concernant le prix ne pourra être prise en considération ultérieurement. Les prix des prestations ou services hors prestations principales ne seront pas modifiables après réservation.

### ARTICLE 3 - CONDITIONS DE RESERVATIONS ET DE REGLEMENTS

3.1 Le Prestataire met à disposition du Client les présentes Conditions Générales sur son site internet afin qu'il puisse en prendre connaissance avant toute réservation.

Les réservations sont effectuées par écrit, mail, téléphone, messagerie ou directement sur le site internet du Prestataire. Pour effectuer une réservation, le Client doit être âgé d'au moins 18 ans et être capable juridiquement de contracter. Toute fraude qui contreviendrait aux présentes Dispositions Générales pourra entraîner le refus par le Prestataire, à tout moment, de l'accès aux Prestations.

3.2 Toute réservation vaut acceptation des présentes et devient effective au paiement total ou partiel par le Client. Un acompte à hauteur de 90% du montant total de la prestation sera demandé ; celui-ci sera de 100% pour les réservations par Internet. En cas de paiement partiel, le solde restant devra être réglé par le Client le jour de la prestation.

3.3 Le nombre exact de participants doit être confirmé par écrit au plus tard 3 jours ouvrés avant la date de la prestation. Dans ce délai de plus de 72h (soixante-douze) avant la prestation, le Client a la possibilité de modifier à la baisse le nombre de participants indiqué lors de la réservation initiale dans une limite de 10 % ou à la hausse dans la limite des places disponibles.

3.4 Le paiement pourra s'effectuer par espèces (dans la limite du plafond réglementaire), chèque (tiré exclusivement sur une banque domiciliée en France), carte bancaire, virement ou tout autre mode de paiement accepté par le Prestataire. Lors de tout paiement par carte bancaire, le Client s'engage à utiliser uniquement et personnellement la carte dont il est titulaire. En cas d'utilisation frauduleuse, le Prestataire ne pourra voir sa responsabilité engagée. Le Client doit indiquer à chaque paiement le numéro, la date de validité et le cryptogramme de sa carte bancaire.

Le paiement à distance par carte bancaire est entièrement sécurisé par protocole SSL et assuré par un organisme spécialisé dans les transactions sécurisées en ligne. La transmission des données bancaires se fait par liaison sécurisée et directement sur le site internet dudit organisme. En tout état de cause, l'indisponibilité du service de paiement électronique ne pourra en aucun cas exonérer le Client de son obligation de payer le prix des Prestations choisies.

3.5 Tout retard de paiement entraînera, après l'envoi d'une lettre de mise en demeure, la facturation d'intérêts de retard hors toutes taxes, équivalent à l'application d'un taux égal au taux de la banque centrale européenne majoré de 10 points. Ces pénalités seront appliquées de la date d'exigibilité du principal à celle du paiement effectif et total.

Une indemnité forfaitaire de compensation des frais de recouvrement de 40 € sera due de plein droit par tous les

professionnels en cas de retard de paiement (art. L441-5 du code de commerce).

3.6 Toutes prestations, services et heures supplémentaires non prévues feront l'objet d'une facturation complémentaire à l'issue de la prestation.

#### **ARTICLE 4 – ANNULATION**

##### **4.1 Du fait du Client**

Se reporter à l'article 10- Droit à la rétractation.

##### **4.2 Du fait du Prestataire**

Se reporter à l'article 9 - Force Majeure..

#### **ARTICLE 5 - REGLEMENT INTERIEUR**

5.1 Le Prestataire fera tout ce qui est en son pouvoir pour assurer le déroulement de la Prestation dans les conditions prévues à la réservation.

Le nombre de participants présents dans le bateau ne pourra, en aucun cas, dépasser le nombre sécuritaire prescrit pour chaque bateau.

5.2 Tout matériel ou objet qui pourrait se révéler dangereux pour les clients ou le personnel du Prestataire sera refusé.

5.3 Une tenue correcte et un comportement respectueux et ne portant pas atteinte aux règles de sécurité sont exigés.

5.4 Tout contrevenant pourra se voir refuser l'accès ou être expulsé du lieu de la Prestation, sans possibilité d'être remboursé du prix payé, le Prestataire se réservant en outre le droit de donner toutes les suites qu'elle jugera utiles.

#### **ARTICLE 6 – CONFIDENTIALITE**

Les parties s'engagent réciproquement à garder la plus stricte confidentialité sur l'ensemble des documents et informations qui seraient portés à leur connaissance dans le cadre de l'exécution des prestations.

#### **ARTICLE 7 - PROPRIETE INTELLECTUELLE**

Le Prestataire est titulaire de tous les droits de propriété intellectuelle relatifs à la marque BATOBUS ainsi qu'au site internet « [www.batobus.com](http://www.batobus.com) ».

Les éléments accessibles, notamment sous forme de textes, photographies, images, icônes, sons, sont également protégés par des droits de propriété intellectuelle et industrielle et autres droits privatifs. Le Client ne peut en aucun cas, reproduire, représenter, modifier, transmettre, publier, adapter, sur quelque support que ce soit, par quelque moyen que ce soit, ou exploiter de quelque manière que ce soit, tout ou partie des marques du Prestataire sans son autorisation préalable.

L'exploitation non préalablement autorisée, à quelque titre que ce soit, de tout ou partie des informations pourra faire l'objet de toute action appropriée, notamment d'une action en contrefaçon.

#### **ARTICLE 8 - RESPONSABILITES & ASSURANCES**

Le Prestataire décline toute responsabilité en cas de vol ou de dégâts causés à tous types d'objets ou de biens (effets personnels, bagages à main, matériels etc.) appartenant au Client ou qui lui seraient confiés.

Le Prestataire facturera au Client tout vol ou dégât mobilier et immobilier causé dans les lieux de la prestation par lui-même ou un membre des participants.

En cas d'inexécution de ses obligations contractuelles, le Prestataire ne pourra remboursée au-delà de 100% de la prestation commandée.

Le Prestataire déclare être assuré auprès d'une compagnie notoirement solvable pour sa responsabilité civile d'exploitation à hauteur de 8 millions d'euros et notamment en cas d'intoxication alimentaire.

#### **ARTICLE 9 - FORCE MAJEUR**

Le Prestataire ou le Client se réserve la possibilité d'annuler une Prestation en cas de force majeure (incendie, explosion, attentat, pandémie, catastrophe naturelle, contraintes administratives...). Dans ce cas, l'acompte éventuellement versé sera remboursé sans que le Client puisse prétendre à une quelconque indemnisation supplémentaire.

#### **ARTICLE 10 - DROIT DE RETRACTATION**

En application de l'article L 221-28, 12° du Code de la consommation, le Client ne peut exercer le droit de rétractation pour les prestations des services de restauration et d'activités de loisirs qui doivent être fournis à une date ou à une période déterminée.

#### **ARTICLE 11 - DONNEES PERSONNELLES**

La collecte et le traitement des Données Personnelles du Client sont réalisés dans le respect de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 en vigueur et du Règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données. Pour plus d'informations, le Client est invité à consulter notre Politique de confidentialité disponible sur notre Site internet <https://www.batobus.com/fr/politique-de-confidentialite> .

#### **ARTICLE 12. RECEPTION DE NOTIFICATIONS ET NEWSLETTER D'INFORMATION**

Le Client peut, à tout moment et gratuitement, nous demander de ne plus recevoir de publicités ou de prospections en nous contactant directement à l'adresse [sales.support.ssl@sodexo.com](mailto:sales.support.ssl@sodexo.com) ou au moyen du lien de désinscription inclus dans toute prospection que nous serions susceptible de lui adresser par courrier électronique. Cette opposition est sans préjudice à la légalité des envois réalisés avant sa mise en œuvre. Conformément à l'article L.223-2 du Code de la consommation, l'Utilisateur est informé de son droit à s'inscrire sans frais sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique



([www.bloctel.gouv.fr](http://www.bloctel.gouv.fr)).

#### **ARTICLE 13. PREUVE**

Il est expressément convenu que, sauf erreur manifeste établie par le Client ou par le Prestataire, les informations conservées dans le système d'information de ce dernier ont force probante. Les informations sur support informatique ou électronique conservées par le Prestataire constituent des preuves et, si elles sont produites comme moyen de preuve dans toute procédure contentieuse ou autre, elles seront recevables, valables et opposables entre les parties de la même manière, dans les mêmes conditions et avec la même force probante que tout document qui serait établi, reçu ou conservé par écrit.

#### **ARTICLE 14 – RECLAMATIONS**

Dans le cas d'une réclamation concernant la prestation, le Client a la possibilité de contacter le Prestataire par courrier, à l'adresse BATOBUS – Service Relation Client – Port de la Bourdonnais – 75007 PARIS – France ou par email à l'adresse [reclamation.suggestion.fr@bateauxparisiens.com](mailto:reclamation.suggestion.fr@bateauxparisiens.com).

#### **ARTICLE 15 - LOI APPLICABLE & LITIGES**

Le présent contrat est régi par le droit français. Il doit être appliqué et interprété conformément à ce droit.

En cas de litige, le Client s'adressera par priorité au Prestataire pour trouver une solution amiable.

Le Client est informé qu'il peut en tout état de cause recourir à une médiation conventionnelle, notamment auprès de la Commission de la médiation de la consommation ou auprès des instances en médiation sectorielles existantes ou à tout mode alternatif de règlement des différends (conciliation, par exemple) en cas de contestation. A défaut de solution amiable, l'affaire sera portée devant les juridictions compétentes, étant précisé que les délais pour agir judiciairement ne sont pas interrompus durant la période de recherche d'une telle solution amiable. En cas de litige ou de contestation, les juridictions françaises seront seules compétentes et les lois françaises seules applicables. Les litiges nés avec nos clients inscrits au registre du commerce et des sociétés seront soumis au tribunal de commerce de Paris.

Toutes les clauses ci-dessus seront intégralement respectées de part et d'autre.

